

Guide d'information pour le déconfinement

RÈGLES ET PRÉCAUTIONS À USAGE
DES PERSONNELS REPRENANT EN PRÉSENTIEL

Conception : Direction de la com UA, Mai 2020 | Impression : service repro UA.

Quelles précautions prendre de retour au travail ?

Le Code du travail prévoit que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires « pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale des travailleurs ».

À ce titre, l'UA prend des dispositions contraignantes pour assurer la protection de la santé du personnel après évaluation du risque de contamination par le SARS-COV-2.

Il incombe à chaque personnel de prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.

Les nouvelles dispositions ont pour but de respecter les gestes barrières et modifieront les comportements

- Le signalement de présence à chaque prise de poste.
 - Le lavage fréquent des mains.
 - La distanciation sociale.
 - Le port du masque.
-
- En conséquence, dès retour sur son lieu de travail, le personnel est invité à :
 - > se conformer aux instructions qui lui sont données par son chef de service en respectant des horaires en présentiel,
 - > se rendre au stand COVID situé à l'accueil pour recevoir un kit sanitaire et une explication des mesures de protection à chaque prise de poste,
 - > assurer sa propre sécurité et celle des collègues en respectant les consignes sanitaires données,
 - > informer son chef de service en cas de difficulté à appliquer les nouvelles dispositions.

Prendre le temps de se laver les mains

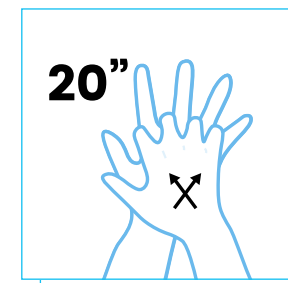
- Moyen le plus efficace pour limiter la propagation des virus :
 - > avec du **savon**.



Mouiller les mains à l'eau tiède ou froide.



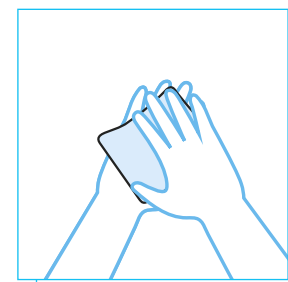
Appliquer du savon et savonner les paumes, les dos des mains, les espaces entre les doigts et sous les ongles.



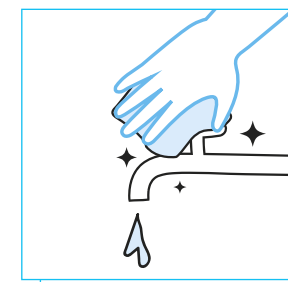
Frictionner pendant au moins 20 secondes.



Bien rincer sous l'eau.



Sécher à l'aide d'un essuie mains.

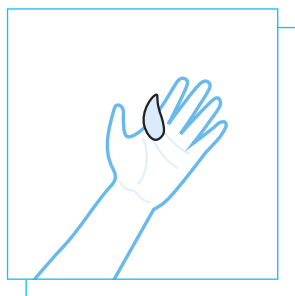


Garder l'essuie mains pour fermer le robinet et ouvrir la porte.



Prendre le temps de se désinfecter les mains

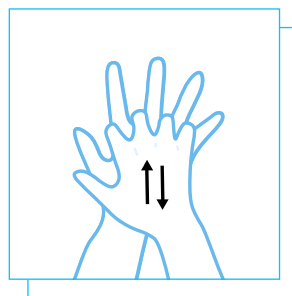
- Moyen le plus efficace pour limiter la propagation des virus :
 - > avec une **solution hydroalcoolique**.



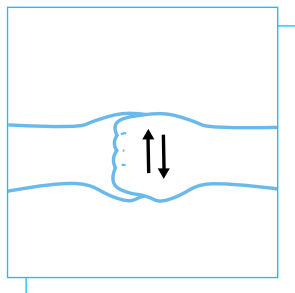
Appliquer sur la paume de la main quelques millilitres de solution.



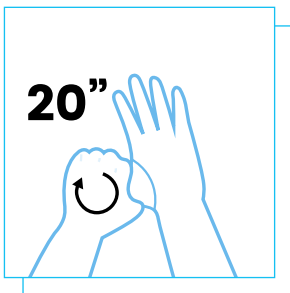
Étaler la solution sur les paumes et les dos des mains.



Frotter entre les doigts.



Insister sur le bout de doigts et des ongles.



Frotter jusqu'au séchage complet des mains pendant au moins 20 secondes.



Laisser sécher.

Règles et précautions à prendre

- L'hygiène des mains est le premier geste barrière permettant de réduire le risque de transmission des virus.
- L'hygiène des mains consiste à se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec une solution hydroalcoolique.
- Le lavage à l'eau et au savon sera privilégié par rapport à la friction avec une solution hydroalcoolique.
- L'hygiène des mains est **obligatoire** :
 - > **en entrant** sur les sites de l'université,
 - > avant et après toute utilisation d'un **équipement collectif**,
 - > avant et après le passage dans les **sanitaires**.
- L'université veille à approvisionner tous les sanitaires ouverts en savon et essuie-mains. Elle met également à disposition à des points stratégiques (local courrier, à proximité des ascenseurs et photocopieurs) une distribution de solution hydroalcoolique.



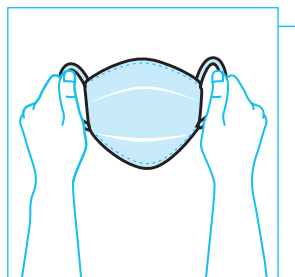
Précaution d'usage de la solution hydroalcoolique



- À utiliser sur des mains non mouillées ; non souillées et non irritées.
- En cas d'éloignement d'un point d'eau :
 - > ne pas rincer ni essuyer.
- Produit inflammable, laisser sécher avant toute manipulation (ex. : cigarette, briquet...).

Pose d'un masque

- Lavage des mains avant et après toute manipulation d'un masque.



Maintenir le masque par les élastiques en repérant le haut (bord rigide) et la face en contact avec la bouche.



Accrocher le masque en passant les élastiques derrière les oreilles.



Positionner le masque sur le nez, la bouche, en incluant le menton.



Ajuster le bord rigide à la forme du nez.



4h max

Le masque peut être porté jusqu'à 4 heures.



Lors du retrait, le masque sera manipulé par les élastiques et sera déposé dans un sac.

Important

- Une fois en place, ne plus toucher au masque.
- Ne pas porter le masque en dessous du nez.
- Ne pas porter le masque au dessus du menton.
- Ne pas laisser le masque en position d'attente sur le bas ou le haut du visage.
- Ne pas réutiliser un masque après l'avoir porté.
- Ne pas déposer son masque sur son bureau après l'avoir porté.

Règles et précautions à prendre

- Le port de masque est une mesure **complémentaire** des mesures classiques de distanciation physique, et dans tous les cas de l'hygiène des mains.
- En tout lieu de l'université, le port du masque est **obligatoire** :
 - > en tout lieu commun de l'université (salle de réunion, couloirs, sanitaires, bureaux, laboratoire, couloirs, hall...),
 - > dès lors que la distance physique d'au moins 1 mètre ne peut être garantie ou s'il y a un doute sur la possibilité de l'organiser et la respecter.
- Les masques sont fournis par l'université dans un **kit sanitaire** qui comprend 1 masque par demi-journée travaillée ainsi qu'un sac poubelle prévu pour récupérer les déchets quotidiens.

Précautions d'usage

- Le masque sera porté dès l'arrivée dans les locaux.
- Le lavage des mains sera effectué avant et après chaque manipulation du masque.
- Le masque sera ajusté pour couvrir la bouche et le nez.
- Les mains ne doivent pas toucher le masque quand il est porté.

Modalités de changement du masque

- Au moins toutes les 4 heures.
- S'il est sale ou humide.
- Si vous souhaitez manger :
 - > à manipuler par les élastiques pour l'enlever,
 - > à éliminer sans délai après l'avoir enlevé,
 - > avec un lavage des mains avant et après le changement.
- Si vous souhaitez boire :
 - > à garder pendu par l'élastique sur une des deux oreilles.

